

Mercredi 11 novembre 2015 à BINIC.
Armistice de 1918.
Homélie

Textes bibliques : Jérémie 33, 14-16 ; Psaume 24; Jean 15, 9-17

Nous nous retrouvons aujourd'hui, comme chaque année, pour un temps de prière, de recueillement, ouvert à tous, pour évoquer le sacrifice de nos concitoyens, qui ont donné leur vie durant la première guerre mondiale de 1914-1918.

Mais je vous invite aussi, ce matin, à avoir une pensée pour toutes les victimes de toutes les guerres, civiles ou étrangères qui ont frappé le monde durant le 20^{ème} siècle.

Il y a eu d'épouvantables tragédies durant le siècle dernier, qui resteront gravées dans notre mémoire, et que nous ne devons pas oublier.

Mais faire mémoire de ces évènements tragiques ne signifie pas simplement en avoir le souvenir.

Le passé n'est pas seulement du passé. Il nous concerne aujourd'hui. Il nous donne un message.

La mémoire du passé nous indique les voies à prendre, ou à ne pas prendre, pour bâtir un monde de justice et de paix.

La commémoration d'aujourd'hui est comme un appel à tous, croyants et non croyants, à ne pas nous laisser entraîner par des idéologies, à ne jamais justifier le mal que nous rencontrons, à ne pas baisser la garde contre l'antisémitisme et contre le racisme, quelles que soient leurs provenances.

Que le souvenir des tragédies du passé devienne pour tous un engagement, de toutes nos forces, pour un futur de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour bâtir un avenir de paix, je voudrais attirer votre attention, cette année, sur un point important : la promotion du bien commun.

Dans l'évangile que je viens de lire Jésus dit, à deux reprises : « **Aimez-vous les uns les autres.** »

Il nous invite même à « **donner notre vie** » pour les autres.

On est donc loin de l'individualisme, du chacun pour soi ..., dans les paroles de Jésus !

Jésus nous invite à conjuguer notre vie en disant « **Je** », mais aussi en disant « **Nous** » !

Pour Jésus, pour l'Eglise dans sa doctrine sociale, le sens des autres, le sens du bien commun, doivent être un souci permanent.

Le Concile Vatican II, dont nous célébrons cette année le 50^{ème} anniversaire de sa clôture, nous dit ceci: « *Tout groupe doit tenir compte des besoins et des légitimes aspirations des autres groupes, et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine.* » (**Gaudium et Spes N° 26,1**)

Le sens du bien commun assure à la fois le respect de la personne et le développement de la collectivité.

En quelques mots, le bien commun est l'harmonie entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.

Avoir le sens du bien commun nous demande à tous de respecter les droits fondamentaux de la personne humaine, que le Concile Vatican II avait rappelé il y a 50 ans : « *Il faut rendre accessible à l'homme tout ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine, par exemple : nourriture, vêtement, habitat, droit de choisir librement son état de vie et de fonder une famille, droit à l'éducation, au travail, à la réputation, au respect, à une information convenable, droit d'agir selon la droite règle de sa conscience, droit à la sauvegarde de la vie privée et à une juste liberté, y compris en matière religieuse.* » (**Gaudium et Spes N° 26,2**)

A cette énumération du Concile Vatican II, il convient d'ajouter d'autres exigences devenues évidentes aujourd'hui, telles que l'accès aux soins, les règles nationales et internationales pour un commerce équitable et des finances justes, un usage solidaire des énergies et une sauvegarde de la création.

A quelques jours de l'ouverture, à Paris, de la conférence sur le climat, la COP.21, nous pouvons citer ce que nous dit le Pape François dans son encyclique LAUDATO SI' sur « La sauvegarde de la maison commune » : « *Le climat est un bien commun, de tous et pour tous* » (N°22)
« *L'environnement est un bien collectif, patrimoine de toute l'humanité, sous la responsabilité de tous.* » (N°95).

On le voit bien, le bien commun englobe toutes les conditions fondamentales qui permettent à tous de bien vivre personnellement et collectivement.

Nous le savons tous, certains de ces droit fondamentaux sont menacés aujourd'hui, et demandent de notre part vigilance et décisions courageuses, pour que tous, ici et ailleurs dans le monde, retrouvent la sécurité, la paix sociale, le bonheur d'un vivre ensemble solidaire.

Que cette célébration de ce matin, dans cette église de BINIC, nous donne à tous de travailler pour le bien commun, guidés par les paroles de Jésus : « **Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.** »

Amen.

*Abbé Guy Marzin
Curé d'Etables-sur-Mer*